

LAE & CRISE DE L'ESPACE AU RWANDA

Bernard CHARLERY de la MASSELIERE
Université de TOULOUSE-LE-MIRAIL

Au Rwanda, il est facile de trouver des analogies entre les questions posées sur les équilibres physiques (i.e. "étant donné la vigueur des pentes, ce qui apparaît significatif n'est-ce pas d'abord l'absence d'érosion violente ?") et celles se rapportant aux équilibres socio-économiques (i.e.: "étant donné les densités de population, ce qui est significatif n'est-ce pas d'abord la permanence d'une bonne couverture alimentaire?").

On sait aujourd'hui que, derrière les apparences, ces équilibres sont précaires: des signes de ruptures apparaissent à des fréquences de plus en plus élevées; ces signes sont ponctuels: décrochement, glissement, poche de disette, etc., sans que l'on puisse fixer a priori les seuils de rupture: les diagnostics se font toujours a posteriori. Parfois, les équilibres se retrouvent (cicatrisation, retour à l'autosuffisance) montrant par là qu'on maîtrise mal les mécanismes complexes de régulation, d'adaptation, de récupération... qui font mentir souvent les pronostics.

Ce qu'on peut dire sans doute c'est que ces phénomènes traduisent une crise latente de l'ensemble de l'espace et de la société rurale rwandaise, que l'un et l'autre se trouvent au seuil d'une des plus importantes mutations de leur histoire.

Dans ce contexte, la lutte anti-érosive et l'aménagement des terroirs sont des enjeux qui transgressent largement les limites d'un débat technique.

Mon objectif est de proposer ici quelques points de réflexion ou d'interrogation très partiels sur la façon dont la LAE peut s'intégrer à une stratégie d'ensemble du problème agraire rwandais.

I- COMMENT SE MANIFESTE LA CRISE DE L'ESPACE ?

On peut en dire beaucoup de choses. Je prendrai la question sous un double aspect:

A. Le changement d'échelle des espaces de référence:

La désintégration progressive du territoire des exploitations agricoles et la réduction concomitante du mouvement de la production obligent le paysan à élargir le champ de ses activités en dehors de son aire traditionnelle d'investissement. Le développement d'activités agricoles aléatoires et d'activités non agricoles nécessaires à la simple sécurité alimentaire remettent en cause la maîtrise et la gestion rationnelles des-espaces physiques : collines, versants...

B. Il y a une contradiction apparemment insoluble entre les impératifs du milieu, le maintien des équilibres fondamentaux et la promotion économique du secteur agricole.

Dans la situation actuelle, il semble qu'il n'y ait plus grand chose à attendre d'un surinvestissement en travail et même pas grand chose d'un investissement technique, dans la mesure où l'un ou l'autre ne garantisse absolument pas un gain en valeur qui devient de plus en plus nécessaire.

II- QUELLE APPROCHE SOCIO-GÉOGRAPHIQUE DE LA LAE?

On part du principe actuel que la LAE est conçue par mobilisation du temps et du travail paysan, principe qui peut être en question.

A. Quelques écueils sur lesquels il peut y avoir discussion: la LAE conçue comme un renforcement des contraintes sur le paysan (on connaît les circonstances historiques de la mise en œuvre au Rwanda de la LAE et ses conséquences néfastes).

Remise en cause de l'évidence selon laquelle la résolution de la crise passe d'abord et avant tout par une intensification de l'effort de production.

B. Pas de LAE sans réforme foncière

Dans le contexte africain on établit souvent la relation réforme foncière -> sécurité foncière -> fixation des limites avec aménagements fonciers (éventuellement de type LAE).

Ce schéma est tout à fait contestable dans le contexte rwandais. La question est beaucoup plus grave et concerne la redéfinition des territoires de référence et en conséquence des groupements sociaux de référence. La réflexion sur l'aménagement des espaces physiques doit prendre la mesure de cet enjeu.

C. Pas de LAE qui ne participerait pas directement et immédiatement aux urgences de l'approvisionnement vivrier.

On peut poser le problème par l'alternative suivante: soit l'aménagement anti-érosif peut avoir une rentabilité sur la production à court terme, directement en "produisant" lui-même du vivrier, ou indirectement grâce à des effets rapides et il peut mobiliser le travail et l'effort paysan, soit sa rentabilité est à long terme et il doit alors s'inscrire dans une logique économique et non plus agronomique ou simplement technique: dans ce dernier cas, le problème est de savoir si cela est compatible avec les formes actuelles d'intégration du paysan dans l'économie de marché.

En conclusion, je voudrais plaider pour que la réflexion sur l'érosion - en particulier dans les zones de fortes densités de population - transgresse les compétences techniques.

**RESEAU
EROSION**



Référence bibliographique Bulletin du RESEAU EROSION

Pour citer cet article / How to cite this article

Charlery, B. - LAE et crise de l'espace au Rwanda, pp. 192-193, Bulletin du RESEAU EROSION n° 11, 1991.

Contact Bulletin du RESEAU EROSION : beep@ird.fr